

## Second appel à projets lancé par le SPW Emploi Formation

### Parcours de renforcement des compétences

#### Formulaire de candidature

#### Objectif de l'appel

Le présent appel vise à tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

#### Public

L'appel à projet s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, Etablissements de l'Enseignement de Promotion sociale, Centres de compétence), aux Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux Centres de Validation des Compétences agréés.

S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum 2 partenaires, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé.

Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques.

Veuillez renvoyer ce formulaire en version électronique (1 version Word et 1 en PDF) complété et signé, idéalement **pour le 10 septembre 2023 et au plus tard pour le 20 septembre 2023**, à l'adresse suivante : [parcours.compétences.prw@spw.wallonie.be](mailto:parcours.compétences.prw@spw.wallonie.be).

Veuillez préciser dans le champ « objet » du message électronique :  
« Le nom du projet - AP Parcours de renforcement des compétences »

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de l'appel à projet ;
- La convention de partenariat signée par les partenaires. Si l'objet du projet est de créer un nouveau partenariat, la convention est à fournir au plus tard avant l'issue du projet.
- L'avis de l'instance bassin Enseignement – Formation – Emploi ou la preuve de demande d'avis, s'il n'a pas été possible au Bassin de rendre son avis dans le délai imparti.
- Les prévisions budgétaires (fichier Excel) de chaque partenaire

Un même organisme peut introduire plusieurs projets. Pour ce faire, il complètera un formulaire par projet.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au texte de l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Ce texte servira également de référence pour la recevabilité et l'analyse des dossiers.

### 1. Nom du projet :

Indiquez ici le nom du projet : Développe ton réseau

### 2. Nom de la filière :

Indiquez ici le nom de la filière: Technicien(ne) réseaux

### 3. Identification des parties au projet de partenariat

#### Partenaire A

Dénomination : Cellule pour l'emploi et le développement économique de Gembloux

Numéro d'entreprise : 0434744102

Adresse (siège social) : Rue Albert, 1 5030 GEMBLOUX

organisme public     organisme agréé (précisez : CISP, PMTIC, EPN, Bilans de compétences, Agence de placement.....)

Numéro de matricule pour les établissements de Promotion Sociale :

Courriel : admin@cedeg.be

Coordonnées bancaires (pour les EPS indiquez le numéro de compte de votre P.O.) :

IBAN	B	E	3	9	0	0	1	1	8	0	3	5	6	1	1	9
BIC	GEBABEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

#### **10 lignes maximum**

La CEDEG est agréée CISP pour 6 filières (Assistant(e) administratif(ve), Vendeur(se), (ré)orientation professionnelle, Technicien(ne) réseaux, Développeur(se) Web et créateur(trice) 3D). Elle est également agréée PMTIC, Agence de placement et bilan de compétences (par l'APEF). Les formations sont accessibles aux demandeurs d'emploi peu qualifiés.

**Personne juridiquement responsable du projet**

Nom : VITLOX

Prénom : Omer

Fonction : Président

Téléphone : 081/613374

Courriel : admin@cedeg.be

**Personne de contact sur le plan opérationnel**

Nom : BEILHARZ

Prénom : Joachim

Fonction : Directeur

Téléphone : 081/613374

Courriel : admin@cedeg.be

**Partenaire B**

Dénomination : EICA

Numéro d'entreprise : 0216.697.109

Adresse (siège social) : Rue Hicguet(AUV) 19 , 5060 Sambreville

 organisme public     organisme agréé (précisez : .....)

Numéro de matricule pour les établissements de Promotion Sociale : 9017001-3052

Courriel : bruno.mestdag@eica.be

Coordonnées bancaires (pour les EPS indiquez le numéro de compte de votre P.O.) :

IBAN	B	E	2	9	0	0	1	2	1	4	0	3	9	0	6	4
BIC	GEBA BE BB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

**10 lignes maximum**

L'Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvelais, chapeauté par la Commune de Sambreville, organise des cours de Promotion sociale depuis plus de 50 ans. Grâce à son dynamisme, l'établissement adapte en permanence son offre pour répondre aux besoins des personnes, des entreprises, notamment en se dotant d'infrastructures à la pointe de la technologie, dans des domaines comme l'industrie du métal et du soudage, l'aide aux personnes, les langues et l'informatique.

**Personne juridiquement responsable du projet**

Nom : Mestdag

Prénom : Bruno

Fonction : Directeur

Téléphone : 071 26 00 30

Courriel : bruno.mestdag@eica.be

**Personne de contact sur le plan opérationnel**

Nom : Mestdag

Prénom : Bruno

Fonction : Directeur

Téléphone : 071 26 00 30

Courriel : bruno.mestdag@eica.be

**Partenaire C**

Dénomination : Centre de validation des compétences d'Auvelais

Numéro d'entreprise : 0829298233

Adresse (siège social) : Rue Hicguet(AUV) 19 , 5060 Sambreville

organisme public     organisme agréé (précisez : Centre de validation de compétences.....)

Numéro de matricule pour les établissements de Promotion Sociale :

Courriel : fabien.toune@eica.be

Coordonnées bancaires (pour les EPS indiquez le numéro de compte de votre P.O.) :

IBAN																				
BIC																				

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

**10 lignes maximum**

<p>Le centre de validation de compétences de l'EPS de Sambreville organise la validation pour les métiers de technicien PC/réseaux, de tôlier et bientôt de paveur carreleur. Il est reconnu comme centre officiel par la Région Wallonne.</p>
--

**Personne juridiquement responsable du projet**

Nom : Toune

Prénom : Fabien

Fonction : Responsable de centre

Téléphone : 071 377 270

Courriel : fabien.toune@eica.be

**Personne de contact sur le plan opérationnel**

Nom : Toune

Prénom : Fabien

Fonction : Responsable de centre

Téléphone : 071 377 270

Courriel : fabien.toune@eica.be

*Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »*

## 4. Description du projet

Description synthétique du projet

**15 lignes maximum**

Le projet de partenariat entre notre CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences vise à optimiser le parcours de formation des technicien(ne)s réseaux. Ce projet consiste en l'élaboration d'un programme de formation intégré et plus fluide, permettant aux étudiants d'acquérir rapidement les compétences nécessaires et d'accéder au marché du travail.

Pour ce faire, les trois partenaires s'engagent à partager leurs ressources pédagogiques et à mettre en place un système de validation des compétences. Ceci permettra aux étudiants de bénéficier d'un enseignement complet et adapté à leurs besoins, tout en évitant les doublons et en réduisant la durée de leur formation.

Des rencontres régulières, ateliers et séminaires communs seront organisés entre les partenaires afin d'assurer une coordination efficace et de favoriser l'échange d'expertise et de bonnes pratiques. De plus, une dimension d'évaluation et de suivi sera intégrée au projet, permettant de mesurer son impact sur la qualité de la formation et l'insertion professionnelle des étudiants.

En somme, ce projet vise à renforcer les compétences des futurs technicien(ne)s réseaux et à faciliter leur intégration sur le marché du travail, grâce à un partenariat étroit entre notre CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences.

Le présent projet s'inscrit dans le / les objectif(s) suivant(s) de l'appel à projets :

*Cochez la/les cases qui vous concerne(nt)*

- Créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences
- Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés
- Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés <sup>1</sup>
- Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences<sup>2</sup>

Expliquez comment votre candidature rencontre le/les objectif(s) coché(s).

<sup>1</sup> Obtention d'une CECAF et/ou d'un titre de compétence, obtention de certifications sectorielles/privées, démarches de valorisation automatique des acquis auprès d'un opérateur d'enseignement/formation certifiant

<sup>2</sup> Niveaux 3, 4 ou 5 du Cadre francophone des Certifications.

**1 page maximum**

La mise en place de ce projet favorise la création et le renforcement des liens entre notre CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences. Ces collaborations permettent de mutualiser les ressources et les expertises des différents partenaires et d'optimiser ainsi la qualité de l'enseignement dispensé. Cette synergie entre les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et de validation des compétences assure une meilleure coordination et une complémentarité des actions menées.

Les rencontres régulières, ateliers et séminaires communs organisés entre les partenaires sont autant d'occasions d'échanger sur les bonnes pratiques, les problématiques rencontrées et les innovations pédagogiques. Ils permettent également de suivre l'évolution des besoins du marché du travail et d'adapter en conséquence les formations proposées aux étudiants. Ainsi, cette collaboration étroite entre les différents acteurs contribue à améliorer l'efficacité et la pertinence des formations dispensées.

Le projet a pour ambition de simplifier et d'accélérer le parcours de formation des technicien(ne)s réseaux en développant un programme de formation intégré et plus fluide. Ce programme est élaboré en tenant compte des spécificités et des besoins des publics peu scolarisés, afin de leur offrir un parcours adapté et efficient.

En évitant les doublons et en favorisant les complémentarités entre les formations proposées par les différents partenaires, les étudiants peu scolarisés bénéficient d'un parcours de renforcement de compétences plus efficace et cohérent. Cette optimisation permet aux étudiants d'accéder plus rapidement au marché du travail, tout en acquérant des compétences solides et reconnues par les employeurs.

En outre, le suivi et l'évaluation réguliers du projet permettent d'identifier les axes d'amélioration et d'ajuster les formations en fonction des retours des étudiants et des employeurs. Cette démarche assure une meilleure adéquation entre les compétences développées et les besoins du marché du travail, favorisant ainsi l'insertion professionnelle des publics peu scolarisés.

De plus, ce projet met l'accent sur l'accompagnement individualisé des étudiants et le développement de méthodes pédagogiques innovantes, adaptées à leurs besoins et à leurs rythmes d'apprentissage. Ceci permet de renforcer leur motivation, leur confiance en eux et leur persévérance dans la poursuite de leurs études et l'acquisition de compétences.

Enfin, la collaboration étroite entre les partenaires du projet permet d'identifier et de mobiliser les dispositifs d'aide et de soutien existants, tels que les stages en entreprise, les ateliers de recherche d'emploi ou les dispositifs d'accompagnement psycho-sociaux. Ces actions complémentaires viennent renforcer l'efficacité du parcours de formation et contribuent à faciliter l'insertion professionnelle des publics peu scolarisés.

Décrivez les freins que le projet envisage de lever et les moyens envisagés pour lever ces freins.

**1 page maximum**

1. Manque de coordination entre les différents acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle:

Pour lever ce frein, le projet prévoit la mise en place de rencontres régulières entre les partenaires. Ces échanges permettent d'assurer une meilleure coordination et une complémentarité des actions menées, favorisant ainsi une approche intégrée et cohérente des parcours de formation.

2. Parcours de formation peu fluides et redondants :

Le projet vise à simplifier et accélérer le parcours de formation en développant un programme intégré et plus fluide, qui évite les doublons et favorise les complémentarités entre les formations proposées par les différents partenaires. Cette approche permet aux étudiants de bénéficier d'un parcours de renforcement de compétences plus efficace et adapté à leurs besoins.

3. Difficultés d'accès à des formations adaptées et reconnues :

Le partage de ressources pédagogiques et la mise en place d'un système de validation des compétences permettent d'assurer un enseignement de qualité et adapté aux besoins spécifiques des publics peu scolarisés. De plus, la collaboration entre les partenaires facilite l'accès à des formations reconnues et valorisées sur le marché du travail.

4. Difficultés d'adaptation aux méthodes pédagogiques traditionnelles :

Le projet encourage l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, adaptées aux besoins et aux contraintes des publics peu scolarisés. Des formations en situation de travail, des ateliers pratiques et des approches pédagogiques participatives sont privilégiées pour favoriser l'engagement et la réussite des étudiants.

5. Problèmes de mobilité et d'accès aux lieux de formation :

Les étudiants peuvent rencontrer des difficultés en termes de mobilité, notamment lorsqu'ils doivent se rendre dans différents lieux de formation ou effectuer des stages en entreprise. Ces contraintes de déplacement peuvent constituer un frein supplémentaire à leur parcours de formation et à leur insertion professionnelle. Pour lever ce frein, le projet envisage plusieurs moyens tels que coordonner les formations et les activités au sein d'un même lieu ou d'un réseau de lieux de formation facilement accessibles en transports en commun ou offrir un accompagnement et des conseils en matière de mobilité, tels que la mise à disposition d'informations sur les transports en commun, la création de covoiturage entre étudiants, ou l'orientation vers des dispositifs d'aide à la mobilité (aides pour l'achat d'un vélo, d'un abonnement de transport, etc.).



Décrivez les résultats visés en matière de levée des freins identifiés.

**1 page maximum**

Le projet de partenariat entre notre CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences vise à obtenir des résultats concrets en matière de levée des freins 1, 2, 3 et 6. Voici les résultats attendus pour chacun de ces freins :

Frein 1 - Manque de coordination entre les différents acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle:

Résultat visé : Une meilleure synergie et coordination entre les partenaires du projet, permettant une approche intégrée et cohérente des parcours de formation. Cela se traduit par une complémentarité des actions menées, une optimisation des ressources et un partage des expertises entre les différents acteurs.

Frein 2 - Parcours de formation peu fluides et redondants :

Résultat visé : La mise en place d'un programme de formation intégré et plus fluide, qui évite les doublons et favorise les complémentarités entre les formations proposées par les différents partenaires. Les étudiants bénéficient ainsi d'un parcours de renforcement de compétences plus efficace, adapté à leurs besoins et cohérent, facilitant leur réussite et leur insertion professionnelle.

Frein 3 - Difficultés d'accès à des formations adaptées et reconnues :

Résultat visé : Un meilleur accès pour les publics peu scolarisés à des formations de qualité, adaptées à leurs besoins spécifiques et reconnues sur le marché du travail. La collaboration entre les partenaires facilite l'accès à des ressources pédagogiques pertinentes et la mise en place d'un système de validation des compétences, renforçant ainsi l'attractivité des formations proposées.

Frein 4 - Difficultés d'adaptation aux méthodes pédagogiques traditionnelles :

Résultat visé : Une meilleure appropriation et réussite des parcours de formation pour les publics peu scolarisés grâce à l'adoption de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées à leurs besoins et contraintes. L'objectif est de proposer des approches pédagogiques variées et participatives, qui favorisent l'engagement, la motivation et la persévérance des étudiants.

Frein 5 - Problèmes de mobilité et d'accès aux lieux de formation :

Résultat visé : Une réduction des contraintes liées à la mobilité pour les publics peu scolarisés, grâce à la coordination des formations et des activités au sein de lieux facilement accessibles, à la mise en place de formations à distance, à la création de partenariats avec des entreprises locales pour les stages et à l'offre d'accompagnement et de conseils en matière de mobilité. Ceci facilite l'accès aux formations et l'insertion professionnelle des étudiants concernés.

Décrivez les activités du projet de manière détaillée.

**15 lignes maximum par activité**

**Activité 1 : Coordination et suivi du projet**

Cette activité consiste à mettre en place une structure de coordination et de suivi efficace pour assurer une bonne gestion du projet. Elle comprend la désignation d'un responsable de projet et la constitution d'un comité de pilotage composé des représentants des différents partenaires. Les missions principales du comité de pilotage sont d'assurer la cohérence des actions menées, de superviser l'avancement du projet et de prendre les décisions stratégiques. Des réunions régulières du comité de pilotage seront organisées pour faire le point sur les avancées, les difficultés rencontrées et les ajustements à apporter.

Un planning prévisionnel des activités sera établi pour organiser et suivre le déroulement du projet. Un système de communication efficace, incluant des outils numériques et des réunions physiques, sera mis en place pour faciliter les échanges entre les partenaires et les acteurs impliqués dans le projet. Des rapports d'avancement périodiques seront rédigés pour documenter les réalisations et les résultats obtenus, et permettre une évaluation continue du projet.

**Activité 2 : Conception d'un programme de formation intégré**

L'élaboration d'un programme de formation intégré nécessite une étroite collaboration entre les partenaires pour analyser les besoins des publics cibles, identifier les compétences à développer et partager les ressources pédagogiques existantes. Cette analyse permettra de déterminer les objectifs de formation, les contenus à aborder et les méthodes pédagogiques à utiliser.

Le programme de formation sera conçu de manière modulaire, en intégrant des modules théoriques et pratiques, des formations en situation de travail et des ateliers de renforcement des compétences transversales (communication, travail en équipe, gestion de projet, etc.). Un parcours de formation optimisé sera défini pour chaque étudiant, en tenant compte de ses acquis, de ses besoins et de ses contraintes.

Des outils de suivi et d'évaluation des apprentissages seront développés pour mesurer les progrès des étudiants et ajuster le programme de formation en fonction des résultats obtenus. Des sessions de formation continue pour les formateurs seront également organisées pour garantir la qualité et l'adéquation des enseignements dispensés.

### Activité 3 : Mise en place d'un système de validation des compétences

La mise en place d'un système de validation des compétences implique une collaboration étroite entre les partenaires pour définir les critères d'évaluation, les procédures de validation et les certifications délivrés en s'appuyant sur des référentiels de compétences, en cohérence avec les objectifs de formation et les attentes du marché du travail.

Des épreuves d'évaluation seront organisés pour vérifier l'acquisition des compétences par les étudiants. Des outils et des méthodes d'évaluation diversifiés seront utilisés pour prendre en compte les différents types d'apprentissage et les contraintes des publics peu scolarisés (évaluation formative, évaluation en situation de travail, entretiens individuels, etc.).

La reconnaissance officielle des compétences acquises permettra aux étudiants d'accéder plus facilement à des emplois correspondant à leur profil et de valoriser leur parcours de formation auprès des employeurs.

### Activité 4 : Accompagnement à la mobilité et partenariats locaux

Cette activité a pour objectif de faciliter l'accès aux formations et l'insertion professionnelle des étudiants en levant les freins liés à la mobilité. Les partenaires travailleront ensemble pour coordonner les formations et les activités dans des lieux facilement accessibles, en tenant compte des infrastructures de transport en commun et des possibilités de covoiturage entre étudiants.

Des formations à distance et des modules en ligne seront envisagés pour permettre aux étudiants de suivre une partie de leur formation depuis leur domicile, réduisant ainsi les contraintes liées à la mobilité. Des partenariats avec des entreprises locales pourront être établis pour faciliter l'accès à des stages et à des opportunités d'emploi dans le secteur du technicien réseaux.

Des conseils et un accompagnement en matière de mobilité seront proposés aux étudiants, en les informant sur les dispositifs d'aide disponibles (aides pour l'achat d'un vélo, d'un abonnement de transport, etc.) et en les orientant vers les structures adéquates.

### Activité 5 : Évaluation et suivi des résultats

L'évaluation et le suivi des résultats du projet sont essentiels pour mesurer son impact et ajuster les actions en fonction des besoins identifiés. Des indicateurs de suivi, tels que le nombre d'étudiants inscrits, les taux de réussite, les taux d'insertion professionnelle ou encore la satisfaction des étudiants et des employeurs, seront définis et suivis tout au long du projet.

Des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants et des formateurs permettront de recueillir des retours d'expérience et d'identifier les points à améliorer. Les données recueillies seront analysées et présentées lors des réunions du comité de pilotage, afin d'ajuster les actions et de garantir la réalisation des objectifs fixés.

Un bilan final du projet sera réalisé à son terme, pour évaluer les résultats obtenus, identifier les bonnes pratiques et les enseignements tirés, et envisager les perspectives de pérennisation et d'extension du partenariat.

*Reproduisez les cases si d'autres activités sont prévues / Supprimez les cases excédentaires.*

Le projet :

- construit un nouveau partenariat  
 renforcer/amplifier un partenariat existant

Si le projet renforce/amplifie un partenariat existant, décrivez sa plus-value par rapport à l'existant.

**15 lignes maximum**

Ce partenariat est formalisé par une convention qui indique le type, le contenu et la nature de l'intervention de chacun des partenaires bénéficiaires. Si l'objet du projet est de créer un nouveau partenariat, la convention est à fournir au plus tard avant l'issue du projet.

Une convention de partenariat a été élaborée :  oui  non

S'agit-il de la suite d'un projet retenu lors du 1<sup>er</sup> appel à projets ?

- Oui  
 Non

*Si oui, précisez le nom et le numéro (APRCXX) du projet précédent :*

Le projet se déroule sur la période suivante : du 01/11/2023 au 31/06/2024

- Localisation du projet :  bassin Brabant-Wallon  bassin Wallonie Picarde  
 bassin Hainaut Centre  bassin Hainaut Sud  
 bassin Namur  bassin Luxembourg  
 bassin Liège  bassin Huy - Waremme  
 bassin Verviers

Si votre projet s'organise sur plusieurs bassins, complétez la justification ci-dessous

**15 lignes maximum**

Où prévoyez-vous de mener l'action ?

dans les locaux du partenaire A

Localisation : Rue Albert, 1

Code postal et localité : 5030 Gembloux

dans les locaux du partenaire B :

Localisation : Rue Hicguet 19.....

Code postal et localité : 5060 Auvelais.....

autre (précisez : partenaire C)

Localisation : Rue Hicguet 19.....

Code postal et localité : 5060 Auvelais.....

## 5. Pertinence du projet

### Moyens affectés au projet

Veillez détailler les **moyens humains** affectés au projet chez chaque partenaire (qualifications, expertise et expérience des ressources humaines affectées au projet).

**1 page maximum**

CISP (Centre d'Insertion Socio-Professionnelle):

Coordinateur de projet (0,8 ETP) : Le coordinateur sera chargé de la gestion globale du projet, de la communication entre les partenaires et du suivi des activités. Il/elle possède une expérience préalable en gestion de projet et une bonne connaissance des enjeux liés à l'insertion socio-professionnelle et à la formation des publics peu scolarisés.

Conseiller en insertion professionnelle (0,5 ETP) : Le conseiller accompagnera les étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi, et les aidera à développer leurs compétences professionnelles. Il/elle a une expérience en accompagnement et en orientation professionnelle.

École de promotion sociale :

Conseiller pédagogique (0,2 ETP) : Le conseiller pédagogique sera chargé de superviser la conception et la mise en œuvre du programme de formation intégré, en collaboration avec les formateurs du CISP. Il/elle possède une solide expérience en conception de formation et en gestion de projets éducatifs.

Centre de validation des compétences :

Responsable de la validation des compétences (0,1 ETP): Le responsable sera chargé de coordonner la mise en place et le suivi du système de validation des compétences, en collaboration avec les autres partenaires. Il/elle possède une expérience en évaluation des compétences et en gestion de projets de validation.

Nombre estimé d'équivalents temps plein nécessaires au bon déroulement du projet :

Subventionnés par le présent appel :

Partenaire A	1,3 ETP
Partenaire B	0,2 ETP
Partenaire C	0 ETP

Non-subventionnés par le présent appel :

Partenaire A	0 ETP
Partenaire B	0 ETP
Partenaire C	0,1 ETP

Veillez détailler les **moyens pédagogiques et techniques** affectés au projet (outils, méthodologie, planning).

**2 pages maximum**

**Moyens pédagogiques :**

a) **Méthodologie :**

Le projet s'appuiera sur une approche pédagogique participative et active, qui favorise l'engagement et la motivation des étudiants tout au long de leur parcours de formation. Les méthodes pédagogiques utilisées incluront :

- L'apprentissage par projet : Les étudiants travailleront sur des projets concrets et liés à leur futur métier, leur permettant d'appliquer et de consolider leurs compétences.
- Les mises en situation : Les étudiants seront confrontés à des situations professionnelles réelles ou simulées pour développer leur capacité à résoudre des problèmes et à travailler en équipe.
- L'utilisation d'outils numériques interactifs : Les étudiants auront accès à des ressources en ligne, des tutoriels et des outils de simulation pour approfondir leurs connaissances et pratiquer à leur rythme.

b) **Outils :**

Les outils pédagogiques utilisés pour la mise en œuvre du projet incluront :

**Des supports de cours variés :** Les formateurs disposeront de supports de cours adaptés aux différents types d'apprentissage (fiches techniques, présentations PowerPoint, vidéos, etc.).

**Des équipements informatiques et réseaux :** Les étudiants auront accès à des ordinateurs, des logiciels et des équipements réseaux pour réaliser leurs travaux pratiques et leurs projets.

**Des plateformes d'apprentissage en ligne :** Les partenaires mettront en place des plateformes d'apprentissage en ligne pour faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et favoriser l'autonomie des étudiants.

**Moyens techniques :**

a) **Méthodologie :**

Le projet s'appuiera sur une démarche de gestion de projet rigoureuse et structurée, qui favorise la coordination entre les partenaires, l'optimisation des ressources et la réalisation des objectifs fixés. Les méthodes techniques utilisées incluront :

- La planification : Un planning prévisionnel des activités sera établi pour organiser et suivre le déroulement du projet.
- La communication : Un système de communication efficace sera mis en place pour faciliter les échanges entre les partenaires et les acteurs impliqués dans le projet (réunions, outils numériques, etc.).
- L'évaluation : Des outils de suivi et d'évaluation des apprentissages seront développés pour mesurer les progrès des étudiants et ajuster le programme de formation en fonction des résultats obtenus.

b) **Outils :**

Les outils techniques utilisés pour la mise en œuvre du projet incluront :

- Des logiciels de gestion de projet : Les partenaires utiliseront des logiciels de gestion de projet pour planifier, coordonner et suivre les activités du projet (par exemple, Trello, Asana ou Microsoft Project).
- Des plateformes de partage de ressources : Les partenaires utiliseront des plateformes de partage de ressources (par exemple, Google Drive, Dropbox ou SharePoint) pour faciliter l'accès aux documents et aux ressources pédagogiques.

Planning :

Le planning prévisionnel du projet sera structuré en différentes phases, correspondant aux principales activités du projet. Les étapes clés du planning sont les suivantes :

Phase 1 - Préparation du projet (novembre) :

Constitution du comité de pilotage, analyse des besoins des publics cibles, élaboration du planning prévisionnel des activités

Phase 2 – Conception et réalisation du programme de formation intégré (novembre - juin) :

Identification des compétences à développer, partage des ressources pédagogiques existantes, définition des objectifs de formation et des contenus à aborder

Phase 3 - Accompagnement à la mobilité et partenariats locaux (tout au long du projet) :

Coordination des formations et des activités dans des lieux accessibles, développement éventuel de formations à distance et de modules en ligne, établissement de partenariats avec des entreprises locales, sensibilisation des étudiants à la mobilité

Phase 4 - Évaluation et suivi des résultats (mai – juin + tout au long du projet) :

Mise en place des indicateurs de suivi, réalisation des enquêtes de satisfaction, ajustement des actions et des objectifs en fonction des résultats obtenus

Phase 5 - Bilan final et perspectives (juin) :

Analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs, identification des bonnes pratiques et des enseignements tirés, formulation de recommandations pour la pérennisation et l'extension du partenariat

### Budget demandé (cfr fichier Excel)

Veuillez compléter le fichier Excel joint au formulaire et reprendre ci-dessous les totaux pour chaque partenaire.

Partenaire	Total (TVAC)
A	60 941€



B	16 076€
---	---------

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez les partenaires en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? *Si oui, veuillez détailler pour chaque partenaire.*

Non

### Pertinence du projet

Veuillez détailler la **valeur ajoutée** du partenariat proposé au regard des objectifs visés.

#### **1 page maximum**

Le partenariat entre le CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences constitue une opportunité unique pour renforcer les compétences des publics peu scolarisés en Wallonie, en particulier dans le domaine des technicien(ne)s réseaux. Ce partenariat s'appuie sur plusieurs axes majeurs pour améliorer les parcours de formation et faciliter l'insertion professionnelle de ces publics.

Chaque partenaire apporte son savoir-faire et son expertise dans son domaine respectif (formation, insertion professionnelle, validation des compétences), ce qui permet de proposer un parcours de formation complet et adapté aux besoins des publics peu scolarisés. Cette complémentarité permet également d'identifier les freins aux parcours de formation et de mettre en place des solutions adaptées pour les lever.

La collaboration entre les partenaires permet de partager les ressources pédagogiques, techniques et humaines disponibles, ce qui favorise une optimisation des moyens et une meilleure adaptation aux besoins des publics peu scolarisés. Cette mutualisation des ressources contribue également à la fluidité des parcours de formation et à l'accès à des méthodes pédagogiques innovantes et efficaces.

La mise en place d'un comité de pilotage et d'un système de communication efficace entre les partenaires facilite la coordination des actions et le suivi des résultats. Cette coordination permet de mieux identifier les freins aux parcours de formation et de mettre en place des actions adaptées pour les lever. De plus, elle favorise une meilleure prise en charge des publics peu scolarisés et un accompagnement personnalisé tout au long de leur parcours.

Le partenariat encourage le développement et la diffusion de méthodes pédagogiques innovantes, adaptées aux besoins et aux contraintes des publics peu scolarisés. Ces innovations permettent de favoriser l'engagement, la motivation et la persévérance des étudiants, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leurs rythmes d'apprentissage. Elles contribuent également à améliorer la qualité de la formation et l'acquisition des compétences nécessaires pour réussir dans le métier de technicien(ne) réseaux.

Le projet permet de renforcer l'accompagnement individualisé des étudiants dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle. Cette approche personnalisée facilite la levée des freins liés à la mobilité, l'accès aux stages et aux opportunités d'emploi, et le développement des compétences transversales nécessaires pour réussir dans le métier de technicien(ne) réseaux.

Veillez détailler les **articulations**<sup>3</sup> prévues en amont, pendant et en aval de l'action entre les partenaires bénéficiaires.

**1 page maximum**

Les partenaires du projet, le CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences, envisagent de collaborer de différentes manières pour maximiser les bénéfices de leur partenariat et atteindre les objectifs fixés

Le comité de pilotage, composé de représentants de chaque partenaire, se réunira régulièrement pour assurer la coordination du projet, définir les priorités et les objectifs, et suivre l'avancement des actions menées. Ce comité permettra également d'assurer une communication efficace entre les partenaires et de partager les informations pertinentes.

Les partenaires partageront les ressources pédagogiques et techniques disponibles, telles que les supports de cours, les équipements, les plateformes en ligne et les outils d'évaluation. Ce partage permettra d'optimiser les moyens mis en œuvre et de garantir l'accès aux meilleures pratiques et aux méthodes pédagogiques innovantes pour les publics peu scolarisés.

Les partenaires travailleront ensemble pour élaborer un programme de formation intégré, en prenant en compte les besoins et les contraintes des publics peu scolarisés. Ce programme sera conçu pour être plus fluide et, si possible, plus court, afin de faciliter l'accès à la formation et l'acquisition des compétences nécessaires pour réussir en tant que technicien(ne) réseaux.

Les intervenants mettront en place un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats du projet, afin de mesurer l'impact de leur collaboration sur la qualité de la formation, l'acquisition des compétences et l'insertion professionnelle des étudiants. Ce dispositif pourra inclure des indicateurs de performance, des enquêtes auprès des étudiants et des employeurs, ainsi que des réunions régulières pour partager les résultats et ajuster les actions en fonction des besoins identifiés.

Les organismes communiqueront et à promouvoir activement leur partenariat auprès de leurs publics respectifs, des acteurs locaux et des pouvoirs publics. Cette communication pourra inclure la création d'un site web commun, la diffusion de supports de communication (brochures, affiches, vidéos, etc.), la participation à des événements locaux et régionaux, ou encore l'organisation de journées portes ouvertes et de rencontres avec les professionnels du secteur.

Enfin, les partenaires travailleront ensemble pour pérenniser et étendre leur partenariat, en fonction des résultats obtenus et des besoins identifiés. Cela pourra inclure, par exemple, la mise en place d'autres formations conjointes, l'extension du partenariat à d'autres institutions ou acteurs locaux, ou encore la participation à des projets régionaux, nationaux ou européens en lien avec l'insertion professionnelle et la formation des publics peu scolarisés.

<sup>3</sup> Autrement dit, détailler les manières par lesquelles les partenaires envisagent de collaborer.

Si le projet vise à **raccourcir le parcours de stagiaire**, décrivez comment cela est envisagé.

**1 page maximum**

Chaque partenaire apporte son savoir-faire et son expertise dans son domaine respectif (formation, insertion professionnelle, validation des compétences), ce qui permet de proposer un parcours de formation complet et adapté aux besoins des publics peu scolarisés. La collaboration entre les partenaires permet de partager les ressources pédagogiques, techniques et humaines disponibles, ce qui favorise une optimisation des moyens et une meilleure adaptation aux besoins des publics peu scolarisés.

Le programme de formation intégré, élaboré conjointement par les partenaires, permettra d'éviter les redondances et les lacunes dans le parcours de formation, et ainsi de réduire le temps nécessaire pour acquérir les compétences requises. Le système de validation des compétences mis en place dans le cadre du partenariat facilitera la progression des étudiants dans leur parcours de formation et pourra réduire le temps nécessaire pour obtenir leur certification.

L'accompagnement personnalisé des étudiants tout au long de leur parcours de formation et d'insertion professionnelle permettra de lever les freins et les obstacles à la progression et de faciliter la transition entre les différentes institutions et les différentes étapes du parcours. En prenant en compte les besoins spécifiques et les rythmes d'apprentissage de chaque étudiant, cet accompagnement contribuera à réduire le temps nécessaire pour réussir dans le métier de technicien(ne) réseaux.

En favorisant les partenariats locaux avec des entreprises et des acteurs du territoire, le projet facilitera l'accès aux stages et aux opportunités d'emploi pour les étudiants et permettra de mieux adapter la formation aux réalités du marché du travail. Cette connexion étroite avec le monde professionnel contribuera à accélérer l'insertion professionnelle des étudiants et à réduire le temps nécessaire pour réussir dans le métier de technicien(ne) réseaux.

En somme, le projet de partenariat entre le CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences contribuera à raccourcir le parcours des étudiants en technicien(ne) réseaux en mettant en place un programme de formation intégré, en facilitant la validation des compétences, en mutualisant les ressources pédagogiques et techniques, en développant des méthodes pédagogiques innovantes, en proposant un accompagnement personnalisé et en renforçant les partenariats locaux et la mobilité des étudiants.

Ces actions coordonnées et complémentaires permettront d'améliorer l'efficacité et la pertinence de la formation, de faciliter la progression et l'insertion professionnelle des étudiants, et de réduire les délais et les coûts associés au parcours de formation. En outre, elles contribueront à renforcer l'attractivité du métier de technicien(ne) réseaux et à répondre aux besoins des entreprises et du marché du travail, en formant des professionnels compétents, polyvalents et rapidement opérationnels.

Si le projet a un **caractère structurant** (possibilité de le répliquer d'une année à l'autre, de le pérenniser et/ou de permettre une appropriation du projet par d'autres partenaires (dans et hors du bassin)), veuillez décrire comment cela est envisagé.

**1 page maximum**

Le projet de partenariat entre le CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences offre un potentiel important pour une collaboration fructueuse et durable, tout en faisant face à des défis et des difficultés qui devront être surmontés pour assurer sa réussite à long terme.

Parmi les opportunités pour pérenniser le projet, l'extension des partenariats à d'autres acteurs locaux tels que des entreprises, des organismes de formation ou des associations peut diversifier et renforcer les ressources disponibles, ainsi qu'élargir l'offre de formation et les opportunités d'insertion professionnelle pour les étudiants. La collaboration entre les partenaires peut également encourager la mise en place d'autres formations conjointes, répondant aux besoins des publics peu scolarisés et aux exigences changeantes du marché du travail. De plus, la participation à des projets régionaux, nationaux ou européens liés à la formation et à l'insertion professionnelle des publics peu scolarisés peut apporter des financements supplémentaires, des ressources et une visibilité accrue au projet, renforçant ainsi son impact et sa pérennité.

Cependant, plusieurs défis devront être relevés pour assurer la pérennité du projet. Le financement stable et suffisant représente un enjeu majeur, notamment pour couvrir les coûts liés aux ressources humaines et aux activités de formation, d'accompagnement et de suivi. Les partenaires devront explorer diverses sources de financement et envisager des solutions innovantes pour mutualiser et optimiser les ressources disponibles. La coordination efficace entre les différents acteurs du partenariat est également essentielle pour garantir la cohérence et la complémentarité des actions menées, ainsi que pour répondre aux besoins et aux attentes des différents partenaires et des publics cibles. Enfin, les partenaires devront s'adapter aux besoins changeants et aux transformations économiques, sociales et technologiques qui influencent la formation et l'insertion professionnelle des publics peu scolarisés.

En conclusion, la pérennisation du projet de partenariat entre le CISP, l'école de promotion sociale et le centre de validation des compétences nécessitera une attention particulière aux défis liés au financement, à la coordination et à l'adaptation aux besoins changeants du marché du travail. En surmontant ces obstacles et en tirant parti des opportunités offertes par l'extension des partenariats, la mise en place d'autres formations conjointes et la participation à des projets régionaux, nationaux ou européens, le projet a le potentiel de devenir une référence dans la formation et l'insertion professionnelle des publics peu scolarisés.

Veillez détailler **les résultats attendus et la mesure** de ces résultats. Des livrables concrets sont attendus. N'hésitez pas à chiffrer les résultats visés quand cela est possible.

Résultat visé	Indicateurs /éléments permettant de vérifier que le résultat est atteint
Amélioration de la qualité et de l'efficacité de la formation en technicien(ne) réseaux.	Taux de satisfaction des étudiants concernant la qualité de la formation (enquêtes de satisfaction).
Raccourcissement du parcours de formation et réduction des délais pour l'obtention de la certification.	Durée moyenne du parcours de formation des étudiants
Facilitation de la validation des compétences des étudiants.	Taux de réussite des étudiants dans les évaluations et les examens.
Renforcement de l'insertion professionnelle des étudiants.	Taux d'insertion professionnelle des étudiants à 6 mois et 12 mois après l'obtention de la certification
Renforcement des partenariats entre les institutions et les acteurs locaux.	Taux de rétention des étudiants tout au long du parcours de formation

*Ajoutez des lignes si nécessaire*

Le projet prévoit-il un suivi pédagogique et/ou psychosocial ?

Oui

Non

*Si oui, décrivez le(s) suivi(s) proposé(s)<sup>4</sup> :*

**15 lignes maximum**

Un suivi psychosocial sera mis en place pour soutenir les étudiants tout au long de leur parcours, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leur situation personnelle. Ce suivi inclut l'accueil et l'orientation des étudiants, le conseil et le soutien psychologique, le soutien social et familial, l'accompagnement dans la recherche de stage et d'emploi et un suivi continu et participatif.

<sup>4</sup>Veillez à inclure également dans le fichier Excel le travail de la personne en charge des suivis. En fin de projet, il vous sera demandé de rendre des TimeSheet pour le/les suivi(s). Il n'est pas nécessaire de reprendre le nom des stagiaires bénéficiant du suivi.

Dans votre parcours modulaire, le stagiaire /l'apprenant a-t-il la possibilité de valider /certifier ses acquis?

Oui

Non

*Si oui, décrivez :*

**5 lignes maximum**

A l'issue de la formation au sein du CISP et de l'école de promotion sociale, les étudiants auront la possibilité de présenter la validation de compétences pour le métier de technicien(ne) pc et réseaux.

Le projet prévoit-il des formations concomitantes ?

Oui

Non

*Si oui, décrivez :*

**15 lignes maximum**

### **Données nécessaires au FOREM pour analyser l'activation potentielle de contrat de formation professionnelle**

Veillez préciser le partenaire<sup>5</sup>chez qui le parcours débute : Partenaire A

Veillez préciser le volume de demandeurs d'emploi concernés pour l'entièreté du projet : 6

---

<sup>5</sup> C'est lui qui devra s'assurer de l'éligibilité des stagiaires à l'entrée du parcours et assurer la gestion des contrats et éventuels stages de formation.

Veillez détailler les heures de formations et de stage organisées par partenaire :

		Par stagiaire			Total		
	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures formation par stagiaire	Nbre d'heures stage par stagiaire	Nbre d'heures totales par stagiaire	Nbre d'heures formation	Nbre d'heures stage	Total des heures globales
<b>Parcours modulaire dans son intégralité</b>							
Partenaire A	6	336	152	488	2016	912	2928
Partenaire B	6	120			720		720
.....							
.....							
<b>Déclinaison annuelle</b>							
<b>Année 2023</b>							
Partenaire A	6	336	152	488	2016	912	2928
Partenaire B	0						
.....							
.....							
<b>Année 2024</b>							
Partenaire A	0						
Partenaire B	6	120			720		720
.....							
.....							

Déclinaison hebdomadaire				Nbre d'heures totales par stagiaire (moyenne si disparité d'horaire)	
Partenaire A		29			
Partenaire B		14			
.....					
.....					

Si vous disposez déjà des dates des modules, veuillez les préciser ci-dessous :

<b>Intitulé du module</b>	<b>Opérateur(s) concerné(s) :</b>	<b>Date(s) :</b>
<i>Technicien(ne) réseaux</i>	A	29/08/2023 - 11/12/2023



## 6. Engagement, déclaration sur l'honneur et signature

### Partenaire A

Je soussigné(e), nom et prénom : VITLOX Omer

légalement autorisé à engager l'organisme : Cellule pour l'emploi et le développement économique de Gembloux


et agissant en qualité de :

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Gembloux

le : 12 septembre 2023

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :

Lu et approuvé  


### Partenaire B

Je soussigné(e), nom et prénom : MESTDAG BRUNO

légalement autorisé à engager l'organisme : Ecole Industrielle et Commerciale d'Aurelais (EICA)

et agissant en qualité de : Directeur

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Aurelais

le : 19 septembre 2023

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :

Lu et approuvé  


**Partenaire C**

Je soussigné(e), nom et prénom : *TOUNE Fabien*

légalement autorisé à engager l'organisme : *CDC de l'EPS de Sombrecelle.*

et agissant en qualité de : *Responsable de centre*

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : *Auvelois*

le : *13-03-23*

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature : *Lu et approuvé*

*Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »*